

Paris lance une large concertation pour élaborer son nouveau « Plan Biodiversité »

Cinq ans après l'adoption du premier plan biodiversité de la Ville, Pénélope Komitès, adjointe à la Maire, lance une vaste concertation ouverte à tous les Parisiens pour élaborer un nouveau « Plan Biodiversité », qui participera à l'objectif de la Maire de Paris de renforcer la place de la nature en ville.

La Ville de Paris a adopté dès 2011 un « Plan Biodiversité », pour mieux concilier développement urbain et biodiversité. Après 5 ans de mise en œuvre, la place de la nature en ville a progressé. Avec les bois de Boulogne et de Vincennes, près de 500 parcs et jardins, 100.000 arbres d'alignement, la Seine ou les canaux, Paris offre aujourd'hui de nombreux écrins pour la faune et la flore.

Près de 2.000 espèces animales – libellules, coccinelles écrevisses, anguilles, brochets, grenouilles, tritons, faucons pèlerin, chouette hulotte, renard, fouine, écureuil roux, hérissons et pas moins de 11 espèces de chauves-souris – et végétales – orchidées, fougères, mousses, champignons ainsi que les plantes et arbres cultivées – ont ainsi été observées à Paris ces dernières années.

« Pendant cette mandature, Anne Hidalgo a souligné sa volonté de prolonger et d'accélérer les actions en faveur d'une ville où la nature doit avoir sa place partout et non plus seulement dans les parcs et jardins. Cette ambition va se traduire par l'élaboration d'un nouveau Plan Biodiversité parisien », annonce aujourd'hui Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris en charge des espaces verts, de la nature et de la biodiversité.

1ère étape, de mi-mars à mi-avril : Etablir un bilan précis du plan de 2011

Avant d'élaborer le nouveau plan, Pénélope Komitès tient à ce que tous les acteurs parisiens – habitants, associations, professionnels, élus, services de la Ville, ou encore gestionnaires de parcs et jardins – participent à la rédaction d'un bilan précis du plan existant. « Ce sera l'occasion pour les Parisiens de comprendre ce qui s'est fait sur leur territoire et d'évaluer ce qu'il reste à faire » souligne l'adjointe à la Maire.

Quelles actions ont permis depuis 5 ans de préserver et de renforcer la biodiversité ? Comment l'intégrer au développement de la capitale ? Comment les citoyens, les décideurs et les

professionnels ont-ils pu être acteurs de la biodiversité à Paris ? Autant de questions qui seront abordées entre la mi-mars et la mi-avril, dans des ateliers participatifs organisés dans toutes les Mairies d'arrondissements.

Les Parisiens pourront également s'exprimer sur Internet, en répondant à [un questionnaire, sur le site paris.fr](#). Sur cette page, un quizz permettra aussi de découvrir la biodiversité parisienne et de gagner des graines à planter et des plantes issues des centres de production horticole de la Ville, ou encore des entrées pour le Jardin botanique de Paris et des cours de jardinage.

Un forum de restitution aura lieu le jeudi 26 mai, à 17h à la Mairie du 13e arrondissement. Ce sera l'occasion de partager ce bilan.

2e étape, à partir de juin : Concerter pour élaborer le nouveau plan

Dès le mois de juin, les Parisiens seront associés à l'élaboration du nouveau plan. Ce plan sera ensuite soumis au Conseil de Paris, début 2017.

Les dates des ateliers en mairie d'arrondissement :

- Jeudi 17 mars pour le 11e
- Lundi 21 mars pour le 18e
- Mercredi 23 mars pour le 16e
- Jeudi 24 mars pour le 6e
- Jeudi 31 mars pour le 9e
- Vendredi 1er avril pour le 5e
- Lundi 4 avril pour le 7e
- Mardi 5 avril pour le 14e
- Mardi 5 avril pour le 19e
- Mercredi 6 avril pour le 8e
- Mercredi 6 avril pour le 17e
- Jeudi 7 avril pour le 10e
- Jeudi 7 avril pour le 12e
- Lundi 11 avril pour le 15e
- Mardi 12 avril pour le 20e
- Mercredi 13 avril pour les 1er, 2e, 3e et 4e
- Jeudi 14 avril pour le 13e

Contact presse : Alison Hadjez / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61